

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Mollusques Inc.	Numéro de permis 2010270	Date d'inspection Le 30 août 2023	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Mollusques		Numéro de téléphone (506) 743-5433	
Adresse 78 rue McLaughlin Bouctouche NB E4S 3R2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : b) rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile aux enfants qui y sont bénéficiaires de services;	32(1)(b)	01 sept. 2023	
Commentaires : Lors de l'inspection de surveillance, la MAQ remarque que les enfants du groupe de 2 ans et le groupe de 0-15 mois n'ont pas accès facile au matériel d'art. L'équipement dans l'aire de jeu intérieure doit être rangé sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile aux enfants.			
47(1) L'exploitant d'un établissement agréé y refuse l'admission de l'enfant dans le cas où n'a pas été fournie une preuve suffisante de l'immunisation qu'exigent la Loi sur la santé publique ou ses règlements.	47(1)	01 sept. 2023	
Commentaires : Sur 8 dossiers d'enfant vérifié, 2 ne contenait de preuve d'immunisation de l'enfant ou une exemption . Chaque enfant doit avoir une preuve d'immunisation ou une exemption avant l'admission de l'enfant.			

Commentaires généraux

La mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.
Le ratio fut respecté lors de la visite.

La mentor en assurance de la qualité a été en mesure de vérifier les éléments suivant :
-Consentement signé dans le dossier de l'enfant
-Les activités quotidiennes comprennent

Lors de la visite, la mentore en assurance de la qualité a observé une causerie et les jeux libres à l'intérieur. Les enfants étaient engagés dans différents jeux, et quelque un coloriait. Des interactions positives entre les membres du personnel éducatif et les enfants ont aussi été observées.

original signé par
Stephanie Hickey

Le 30 août 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Carole Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 août 2023

Date